

Décision du Président

Service VOIRIE CIRCULATION TRANSPORTS

Objet Cession de 4 véhicules de transports en commun à la société CFF N° 4900
RECYCLING ESKA à Champigneulle

Conformément aux délibérations n°4 du 20 avril 2001, n°2 du 31 mai 2001, n°5 du 19 octobre 2001 et n°2 du 11 juillet 2002, prises par le Conseil de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, par lesquelles il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy,

Le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy

DECIDE

- de céder, en l'état, à la société CFF RECYCLING ESKA, située 21 rue des Forges à Champigneulle (54250) les véhicules suivants :

N° du parc	Marque	Type	Date 1ère mise en circulation	Numéro immatriculation
415	RENAULT	PU 04A1	01-07-1986	532 TV 54
416	RENAULT	PU 04A1	01-07-1986	534 TV 54
418	RENAULT	PU 04A1	01-07-1986	531 TV 54
422	RENAULT	PU 04A1	28-07-1986	4267 TV 54

Ces véhicules articulés ont été acquis en juillet 1986 au prix unitaire de 250.546,81 € TTC, soit pour un montant total de 1 002 187,24 € pour 4 véhicules.

Ils sont cédés en l'état pour un montant de 107 € TTC par véhicule, soit un total de 428 € TTC et sont réformés dans le cadre du programme 2002 du renouvellement des véhicules du parc. La société CCF RECYCLING ESKA assurera à sa charge l'évacuation et le transport des véhicules actuellement situés au dépôt de bus rue Marcel Brot à Nancy.

Les opérations comptables correspondantes seront imputées sur l'exercice en cours à la fonction 01 "transports urbains" article 775 intitulé "produits de cession des immobilisations".

La sortie de l'inventaire et de l'état de l'actif liées à la cession des 4 véhicules sera régularisée ultérieurement.

Décision président 15/10/2003

Envoi Préfecture 03/11/2003

Retour Préfecture 04/11/2003

Publication 12/11/2003

Envoi Service 12/11/2003

Exécutoire 12/11/2003

Annexes